

ORDRE D'ACHAT DE PARTS

Validité de l'ordre : 4 périodes de confrontation hebdomadaire

A retourner par courrier ou par fax à :
 UFG Courtage • 173, boulevard Haussmann 75008 Paris • Fax : 01 53 62 40 81
 Contact téléphonique : 01 53 62 40 60

Conditions de validité de l'ordre au verso
N° associé(e)

(si vous êtes déjà associé(e) d'une SCPI du Groupe UFG)
N° D'ORDRE :
(à remplir par la société de gestion)
Je (nous) soussigné(e) (s) (es) M. Mme Mlle M. et Mme Indivision Société / N° SIRET

Nom (ou raison sociale) Nom de jeune fille (pour les femmes mariées)

Prénoms (Monsieur) Prénoms (Madame)

Adresse

Code Postal Ville Pays

Téléphone Fax E-mail

Date, lieu et département de naissance (Monsieur)

Date, lieu et département de naissance (Madame)

Situation de famille :
 Marié(e) Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e) Pacsé(e)

Si vous êtes marié(e) :

Date de mariage :/...../..... Nombre d'enfants à charge :

Régime matrimonial : Sans contrat, communauté légale Contrat communauté universelle

 Contrat séparation de biens Participation aux acquêts

Souhaite me porter acquéreur de parts de la SCPI Epargne Foncière selon les détails ci-dessous :

Nombre de parts	Prix maximum offert (€) / part	Prix à payer (€) / part ⁽¹⁾	Montant total à verser (€)
A	B	$C = B \times 1,046875$	$C \times A$

⁽¹⁾ Droits d'enregistrement compris, calculés au taux de 5,00 % sur le prix d'exécution, soit la somme nette revenant au vendeur. Les droits d'enregistrement correspondent à 4,6875 % du prix offert. Le calcul est effectué hors incidence de l'arrondi fiscal, pour lequel UFG Courtage fera profit ou sa charge.

En : pleine propriété nue-propiété (voir conditions au verso)

Prélèvement libératoire sur les produits financiers résultant des placements de trésorerie de la société (choisir l'une des deux options suivantes) :

 J'opte pour le prélèvement libératoire

 Je souhaite recevoir et déclarer moi-même les produits financiers

J'ai bien noté que :

- sauf mention contraire, la transaction porterait sur la totalité ou une partie des parts mentionnées ci-dessus ;
- le prix d'exécution correspond à la somme nette revenant au vendeur. Il s'entend net de tous frais, c'est-à-dire, commission de cession de 6,25 % déduite, due par le vendeur et droits d'enregistrement de 5,00 % appliqués au prix d'exécution, à la charge de l'acquéreur, soit 4,6875 % du prix offert, hors incidence de l'arrondi fiscal.

Je donne mandat à la société UFG Courtage, qui accepte, aux fins, en mon nom et pour mon compte, dès l'exécution de mon ordre d'accomplir toutes les formalités consécutives à mon ordre, notamment l'enregistrement de la transaction auprès du Trésor Public.

Je reconnais avoir téléchargé, depuis l'un des sites Internet du groupe UFG-LFP, les documents d'information, l'ordre d'achat de parts de la SCPI Epargne Foncière et n'avoir fait, à cet effet, l'objet d'aucun acte de démarchage préalable. Enfin, je reconnais avoir pris connaissance des conditions de validité liées à ce document.

 Fait à, le Signature(s)⁽²⁾ :

Important : Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux, notamment si le montant de l'achat est supérieur ou égal à 150 000 euros ou si le versement est établi par un tiers différent de l'acquéreur, il convient de joindre au présent bulletin le formulaire de demande de renseignements qu'UFG Courtage vous fera parvenir sur simple demande.

A noter : conformément à l'ordonnance du 13 octobre 2005, les associés auront à se prononcer, dans un délai de 5 ans à compter du 18 avril 2007, sur la transformation éventuelle de la SCPI en organisme de placement collectif en immobilier (OPCI).

⁽²⁾ Achat en nom propre : signature de l'acquéreur ; achat au nom de M. et Mme : signature obligatoire des deux époux ; achat en indivision : signature de tous les indivisaires ou du représentant dûment désigné par les co-indivisaires ; achat en démembrement de propriété : signature du nu-propiétaire et de l'usufruitier ; achat par une société (SA, SCI, etc.) : signature du représentant légal de la société.

CONDITIONS DE VALIDITE DE L'ORDRE

Pour être validé, votre ordre doit répondre aux conditions de validité générales et éventuellement particulières décrites ci-dessous :

Conditions générales :

- l'ordre d'achat, comprenant notamment le mandat donné à UFG Courtage, doit être dûment rempli et signé, accompagné du chèque de règlement libellé à l'ordre d'UFG Courtage. (En cas de montant total supérieur à 30 000 €, vous avez le choix entre un règlement par chèque de banque, encaissé uniquement en cas de transaction ou un chèque encaissé quinze jours avant la date de confrontation) ;
- les renseignements suivants doivent être joints en annexe de ce document :
 - pour les sociétés : un extrait KBIS de moins de 3 mois, les statuts de la société et la copie d'une pièce d'identité du signataire en cours de validité ;
 - pour les personnes physiques : copie d'une pièce d'identité en cours de validité de chaque signataire ;
 - un RIB ou un RIP du compte sur lequel doit être versé l'ensemble des revenus ;
 - un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
 - le formulaire Tracfin dûment rempli en cas d'achat égale ou supérieure à 150 000 euros, ou si le versement est établi par un tiers différent de l'acquéreur.

Conditions particulières :

- en cas de démembrement de propriété et sauf procuration jointe, l'ordre doit être signé conjointement par le nu-propriétaire et l'usufruitier. Un état civil* des parties doit être également joint ;
- en cas d'indivision, l'ordre doit être signé soit par le mandataire dûment désigné, soit par l'ensemble des co-indivisaires. Un état civil* des parties doit être également joint.

**Nom, prénoms, nom de jeune fille pour les femmes mariées ; situation de famille, adresse, code postal, ville, pays, date, lieu et département de naissance.*

*La société de gestion** tient à disposition sur simple demande l'état du carnet d'ordre – sur lequel figurent les cinq prix offerts les plus hauts à l'achat et les cinq prix offerts les plus bas à la vente avec les quantités correspondantes –, la valeur de réalisation, le dernier dividende annuel distribué ainsi que le montant du dividende prévisionnel.*

****UFG REM S.A.S. au capital de 1 220 384 € - 399 922 699 RCS Paris.**

Siège social : 173, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

La société de gestion de portefeuille UFG REM a reçu l'agrément AMF n° GP-07000038 du 26/06/2007.

Les informations contenues dans le présent document feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes pour le compte desquelles sont enregistrées lesdites informations auront la faculté d'exercer un droit d'accès et de rectification dudit fichier en s'adressant à UFG Courtage.



ORDRE D'ACHAT DE PARTS

Validité de l'ordre : 4 périodes de confrontation hebdomadaire

A retourner par courrier ou par fax à :
 UFG Courtage • 173, boulevard Haussmann 75008 Paris • Fax : 01 53 62 40 81
 Contact téléphonique : 01 53 62 40 60

Conditions de validité de l'ordre au verso
N° associé(e)

(si vous êtes déjà associé(e) d'une SCPI du Groupe UFG)
N° D'ORDRE :
(à remplir par la société de gestion)
Je (nous) soussigné(e) (s) (es) M. Mme Mlle M. et Mme Indivision Société / N° SIRET

Nom (ou raison sociale) Nom de jeune fille (pour les femmes mariées)

Prénoms (Monsieur) Prénoms (Madame)

Adresse

Code Postal Ville Pays

Téléphone Fax E-mail

Date, lieu et département de naissance (Monsieur)

Date, lieu et département de naissance (Madame)

Situation de famille :
 Marié(e) Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e) Pacsé(e)

Si vous êtes marié(e) :

Date de mariage :/...../..... Nombre d'enfants à charge :

Régime matrimonial : Sans contrat, communauté légale Contrat communauté universelle

 Contrat séparation de biens Participation aux acquêts

Souhaite me porter acquéreur de parts de la SCPI Epargne Foncière selon les détails ci-dessous :

Nombre de parts	Prix maximum offert (€) / part	Prix à payer (€) / part ⁽¹⁾	Montant total à verser (€)
A	B	$C = B \times 1,046875$	$C \times A$

⁽¹⁾ Droits d'enregistrement compris, calculés au taux de 5,00 % sur le prix d'exécution, soit la somme nette revenant au vendeur. Les droits d'enregistrement correspondent à 4,6875 % du prix offert. Le calcul est effectué hors incidence de l'arrondi fiscal, pour lequel UFG Courtage fera profit ou sa charge.

En : pleine propriété nue-propiété (voir conditions au verso)

Prélèvement libératoire sur les produits financiers résultant des placements de trésorerie de la société (choisir l'une des deux options suivantes) :
 J'opte pour le prélèvement libératoire

 Je souhaite recevoir et déclarer moi-même les produits financiers

J'ai bien noté que :

- sauf mention contraire, la transaction porterait sur la totalité ou une partie des parts mentionnées ci-dessus ;
- le prix d'exécution correspond à la somme nette revenant au vendeur. Il s'entend net de tous frais, c'est-à-dire, commission de cession de 6,25 % déduite, due par le vendeur et droits d'enregistrement de 5,00 % appliqués au prix d'exécution, à la charge de l'acquéreur, soit 4,6875 % du prix offert, hors incidence de l'arrondi fiscal.

Je donne mandat à la société UFG Courtage, qui accepte, aux fins, en mon nom et pour mon compte, dès l'exécution de mon ordre d'accomplir toutes les formalités consécutives à mon ordre, notamment l'enregistrement de la transaction auprès du Trésor Public.

Je reconnais avoir téléchargé, depuis l'un des sites Internet du groupe UFG-LFP, les documents d'information, l'ordre d'achat de parts de la SCPI Epargne Foncière et n'avoir fait, à cet effet, l'objet d'aucun acte de démarchage préalable. Enfin, je reconnais avoir pris connaissance des conditions de validité liées à ce document.

 Fait à le Signature(s)⁽²⁾ :

Important : Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux, notamment si le montant de l'achat est supérieur ou égal à 150 000 euros ou si le versement est établi par un tiers différent de l'acquéreur, il convient de joindre au présent bulletin le formulaire de demande de renseignements qu'UFG Courtage vous fera parvenir sur simple demande.

A noter : conformément à l'ordonnance du 13 octobre 2005, les associés auront à se prononcer, dans un délai de 5 ans à compter du 18 avril 2007, sur la transformation éventuelle de la SCPI en organisme de placement collectif en immobilier (OPCI).

⁽²⁾ Achat en nom propre : signature de l'acquéreur ; achat au nom de M. et Mme : signature obligatoire des deux époux ; achat en indivision : signature de tous les indivisaires ou du représentant dûment désigné par les co-indivisaires ; achat en démembrement de propriété : signature du nu-propiétaire et de l'usufruitier ; achat par une société (SA, SCI, etc.) : signature du représentant légal de la société.

CONDITIONS DE VALIDITE DE L'ORDRE

Pour être validé, votre ordre doit répondre aux conditions de validité générales et éventuellement particulières décrites ci-dessous :

Conditions générales :

- l'ordre d'achat, comprenant notamment le mandat donné à UFG Courtage, doit être dûment rempli et signé, accompagné du chèque de règlement libellé à l'ordre d'UFG Courtage. (En cas de montant total supérieur à 30 000 €, vous avez le choix entre un règlement par chèque de banque, encaissé uniquement en cas de transaction ou un chèque encaissé quinze jours avant la date de confrontation) ;
- les renseignements suivants doivent être joints en annexe de ce document :
 - pour les sociétés : un extrait KBIS de moins de 3 mois, les statuts de la société et la copie d'une pièce d'identité du signataire en cours de validité ;
 - pour les personnes physiques : copie d'une pièce d'identité en cours de validité de chaque signataire ;
 - un RIB ou un RIP du compte sur lequel doit être versé l'ensemble des revenus ;
 - un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
 - le formulaire Tracfin dûment rempli en cas d'achat égale ou supérieure à 150 000 euros, ou si le versement est établi par un tiers différent de l'acquéreur.

Conditions particulières :

- en cas de démembrement de propriété et sauf procuration jointe, l'ordre doit être signé conjointement par le nu-propriétaire et l'usufruitier. Un état civil* des parties doit être également joint ;
- en cas d'indivision, l'ordre doit être signé soit par le mandataire dûment désigné, soit par l'ensemble des co-indivisaires. Un état civil* des parties doit être également joint.

**Nom, prénoms, nom de jeune fille pour les femmes mariées ; situation de famille, adresse, code postal, ville, pays, date, lieu et département de naissance.*

*La société de gestion** tient à disposition sur simple demande l'état du carnet d'ordre – sur lequel figurent les cinq prix offerts les plus hauts à l'achat et les cinq prix offerts les plus bas à la vente avec les quantités correspondantes –, la valeur de réalisation, le dernier dividende annuel distribué ainsi que le montant du dividende prévisionnel.*

***UFG REM S.A.S. au capital de 1 220 384 € - 399 922 699 RCS Paris.*

Siège social : 173, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

La société de gestion de portefeuille UFG REM a reçu l'agrément AMF n° GP-07000038 du 26/06/2007.

Les informations contenues dans le présent document feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes pour le compte desquelles sont enregistrées lesdites informations auront la faculté d'exercer un droit d'accès et de rectification dudit fichier en s'adressant à UFG Courtage.



Vos besoins, nos conseils

Ce questionnaire a été élaboré pour déterminer vos besoins et objectifs en matière de produits financiers. Il nous permettra d'adapter notre offre à vos attentes. Il constitue donc une condition préalable à tout investissement.

Conformément à la directive européenne sur les Marchés et les Instruments Financiers et aux exigences de l'AMF, les intermédiaires financiers ont l'obligation de classer leur clientèle : client de détail ou client professionnel. Les informations collectées permettront également de remplir cette obligation.

Les informations que contient ce document sont à usage interne à UFG-LFP France. A tout moment, vous pouvez accéder à ces informations ou demander leur rectification.

Identité du client

Référence client :

Votre situation familiale

Nom : Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance : le à

N° de téléphone : Fixe : Port. :

E-mail :

Résident fiscal français : OUI NON

Vous êtes : Marié(e) Célibataire **Votre régime matrimonial :**
 Pacsé(e) Divorcé(e) Communauté légale Séparation de biens
 Vie maritale Veuf(ve) Communauté universelle Participation aux acquêts

Situation fiscale assujettissement : OUI NON

Votre conjoint ou partenaire d'un Pacs :

Nom : Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance : le à

Avez-vous des enfants ? OUI, combien..... NON

Vous	Votre conjoint ou partenaire
<input type="checkbox"/> Salarié	<input type="checkbox"/> Salarié
<input type="checkbox"/> Fonctionnaire	<input type="checkbox"/> Fonctionnaire
<input type="checkbox"/> Profession libérale	<input type="checkbox"/> Profession libérale
<input type="checkbox"/> Commerçant / Artisan	<input type="checkbox"/> Commerçant / Artisan
<input type="checkbox"/> Exploitant agricole	<input type="checkbox"/> Exploitant agricole
<input type="checkbox"/> Cadre dirigeant	<input type="checkbox"/> Cadre dirigeant
<input type="checkbox"/> Chef d'entreprise	<input type="checkbox"/> Chef d'entreprise
<input type="checkbox"/> Retraité (cochez ci-dessus votre précédente activité)	<input type="checkbox"/> Retraité (cochez ci-dessus votre précédente activité)
<input type="checkbox"/> Sans activité	<input type="checkbox"/> Sans activité
<input type="checkbox"/> Autres, précisez	<input type="checkbox"/> Autres, précisez

Connaissance et expérience en matière de placement

1. Quel est votre niveau de connaissance du fonctionnement des véhicules collectifs (OPCVM, SCPI, OPCI...)

Bonnes connaissances Connaissances partielles Aucune connaissance

2. Avez-vous déjà investi dans les produits suivants ?

- Actions en direct (titres vifs) oui non
si oui, à quel rythme au cours des 12 derniers mois aucun ordre de 1 à 3 ordres plus de 3 ordres
- OPCVM (SICAV ou FCP) oui non
si oui, à quel rythme au cours des 12 derniers mois aucun ordre de 1 à 3 ordres plus de 3 ordres
- FCPI (fonds commun de placement dans l'innovation)
FIP (fonds d'investissement de proximité) ou
FCPR (fonds commun de placement à risques) oui non
si oui, à quel rythme au cours des 12 derniers mois aucun ordre de 1 à 3 ordres plus de 3 ordres
- Produits collectifs en immobilier (SCPI ou OPCI) oui non
si oui, à quel rythme au cours des 12 derniers mois aucun ordre de 1 à 3 ordres plus de 3 ordres
- Produits immobilier en direct (LMP) oui non
si oui, à quel rythme au cours des 12 derniers mois aucun ordre de 1 à 3 ordres plus de 3 ordres

Situation financière

3. Quel est le montant de vos revenus nets annuels (pour votre foyer fiscal) ?

- Moins de 20 000 € Entre 20 000 et 50 000 €
 Entre 50 001 et 100 000 € Plus de 100 000 €

4. Quel est le montant de votre patrimoine global ?

- Moins de 100 000 € Entre 100 000 et 200 000 € Plus de 800 000 €
 Entre 200 001 et 300 000 € Entre de 300 001 et 800 000 €

5. Comment se répartit votre patrimoine global ?

- Actions (en direct ou OPCVM) : %
Obligations (en direct ou OPCVM) : %
Monétaire : %
Immobilier pour utilisation personnelle (résidence principale et secondaire) : %
Immobilier sous forme de placement collectif (SCPI, OPCI...) : %
Immobilier détenu à titre d'investissement (location, par exemple) : %
Autre : %

Vos besoins

6. Quels sont vos objectifs en matière d'investissement ? (Plusieurs réponses possibles)

- Diversifier mes investissements Placer ma trésorerie et disposer d'un capital certain et libre à tout moment
 Percevoir des revenus complémentaires Bénéficier d'un dispositif fiscal (réduction d'impôt ou de mon revenu imposable)
 Valoriser un capital Autres, précisez :

Classification de la clientèle

Par défaut, nous vous proposons de vous affecter au groupe des clients de détail (client particulier non professionnel).

Vous disposez toutefois de la liberté de demander un changement de votre classification en « client professionnel » à condition de satisfaire au moins deux des trois critères ci-après :

- Pendant deux ans vous avez occupé une position professionnelle dans le secteur financier ;
- Votre portefeuille d'instruments financiers représente une valeur supérieure à 500 000 € ;
- Sur les 12 derniers mois vous avez réalisé au moins 10 opérations d'un montant unitaire supérieur à 600 €.

Si vous remplissez deux des critères ci-dessus et souhaitez renoncer à la protection du client de détail pour adopter la classification client professionnel, cochez ici

Merci de cocher le(s) case(s) correspondante(s), le cas échéant :

- Les informations données ci-dessus sont strictement confidentielles et représentent mes intentions à la date d'aujourd'hui. Elles ne me lient en aucune manière et je reste libre de procéder à tout investissement financier à ma convenance.
- Je déclare avoir pris connaissance de ce questionnaire et ne pas souhaiter fournir les éléments de réponse demandés. Aussi, je reconnais qu'UFG-LFP France ne pourra déterminer, en raison de cette décision, si le service ou le produit demandé me convient et ne pourrais prétendre à figurer dans un groupe autre que celui des clients de détail.

Fait à le Signature du client* :

*En cas de souscription au nom de M. et Mme, les deux signatures sont requises.

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la Loi N2004-801 du 6 août 2004, il est précisé que la communication des informations personnelles qui figurent ci-dessus est volontaire et est effectuée pour des besoins réglementaires dans le seul intérêt du Client qui accepte qu'elles fassent l'objet d'un traitement informatique. Sur ces informations personnelles, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification. Il peut s'opposer à leur utilisation notamment à des fins de prospection. Pour l'exercice de ses droits, le client adressera un courrier dans ce sens au siège social de l'établissement qui a recueilli ces informations.